

## Protection internet et savoir « rechercher de l'information sur internet »

« Rechercher de l'information sur internet » est une compétence numérique qui est intégrée dans le nouveau programme, au coeur des apprentissages :

- **pour le cycle 2** : « Dans tous les domaines, et en particulier dans le champ « Questionner le monde », la familiarisation aux techniques de l'information et de la communication contribue à développer les capacités à rechercher l'information, à la partager, à développer les premières explications et argumentations et à porter un jugement critique »
- **pour le cycle 3** : « dans tous les enseignements en fonction des besoins, mais en histoire, en géographie et en sciences en particulier, les élèves se familiarisent avec différentes sources documentaires, **apprennent à chercher des informations et à interroger l'origine et la pertinence de ces informations dans l'univers du numérique.** »

Des outils et ressources sont proposés dans cet article afin d'accompagner les enseignants dans l'utilisation de l'outil numérique comme aide dans des activités de recherche :

- recherche documentaire en histoire, géographie, sciences ([Banque de ressources nationale éducatives](#) ou [Eduthèque](#) incluant notamment [lesite.tv](#) proposant des ressources gratuites libres de droits – accès par inscription avec mail académique)
- recherche d'aide supplémentaire dans une activité de résolution de problème ou un plan de travail en mathématiques (films d'animation d'explicitation de leçon, comme les films d'animation [Les Fondamentaux de Canopé](#)), ou dans le cadre de la démarche d'investigation en sciences ([animation « flash »](#) simulant les séismes, par exemple cf ).

## Dispositifs de protection internet

Voici les différentes couches de protection internet nécessaires pour garantir **une protection optimale lors d'activités de recherche sur internet**, très souvent référencée dans le nouveau programme de l'école élémentaire.

**1) un dispositif de filtrage doit être assuré sur tout PC installé dans l'école.**

***Un dispositif de navigation sécurisée limite les risques d'accès à des sites indésirables.***

***Toutefois, aucun système de filtrage logiciel n'offre une sécurisation absolue.***

***A noter qu'un antivirus ne constitue en aucune façon un système de protection de navigation.***

Les fournisseurs d'accès internet proposent des filtres de navigation pouvant bloquer l'accès à des pages indésirables. D'autres logiciels de contrôle parental sont également diffusés par des éditeurs privés. Par ailleurs, certains dispositifs de mise en réseau des postes de l'école intègrent une fonction de filtrage de sites.

**Il appartient au directeur de s'informer par écrit auprès de la mairie pour connaître l'existence éventuelle de tels outils sur les ordinateurs de l'école.**

**En l'absence d'un dispositif de protection actif sur tous les postes de l'école (privé, SLIS ou Amplivia), il est indispensable d'installer le système « Proxyecole ».**

Le document « **Comment vérifier la présence d'une protection académique ?** », propose en page 2 et 3 **un pas-à-pas relativement simple pour paramétrer « proxyecole »** dans le navigateur internet de chaque PC et tablette. Ce document peut être transmis au service de support informatique du matériel numérique (PCs, portables, tablettes) de l'école.

Se renseigner auprès du référent numérique pour obtenir les codes de configuration spécifiques à chaque école.

**2) des moteurs de recherche par défaut sont fortement conseillés**, au lieu d'utiliser Google. Le document joint « **Rechercher de l'information sur internet en 4 étapes** » en conseille quelques-uns, notamment le moteur **Qwantjunior**.

Site Education nationale <https://edu.qwantjunior.com/>

site public : <https://www.qwantjunior.com>

**3) Si le moteur de recherche Google est utilisé, notamment pour la recherche d'images, il est indispensable d'activer la fonction Safe search.**

### Paramétrer les moteurs de recherche

Indépendamment de tout dispositif de protection de la navigation, il est possible de diminuer encore les risques d'affichage de pages indésirables. Un exemple avec le moteur de recherche <http://www.google.fr> :

1. Cliquer sur l'option « Préférences ».
2. Cocher « Filtrage strict » dans le paragraphe Filtrage SafeSearch.
3. Confirmer les modifications en cliquant sur le bouton « Enregistrer les préférences ».



4) Enfin tous ces outils doivent être accompagnés d'actions d'information et de formation par :

- la lecture et signature de la [Charte internet](#) par les élèves et leurs parents.
- des **séances sur les risques sur internet** : cf [vidéos de Vinz et Lou sur els dangers d'internet](#)
- des **activités de recherche sur internet** lors d'un travail en binôme, en groupe, en collectif.

Le document « [rechercher de l' informations sur internet](#) » propose en 4 étapes des conseils et liens utiles pour accompagner les élèves dans cette compétence du nouveau programme.

Le schéma ci-dessous schématise les explications sur la protection internet.



source : Dominique Cesa , Circonscription Grenoble 5